

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Sommaire

- P. 2 Les brèves de la Françafrique
- P. 3 CONGO BRAZZAVILLE « La municipalisation accélérée »
Le programme d'assainissement dit « municipalisation accélérée » fait l'objet de surfacturations effarantes et de clientélisme effréné.
- DOSSIER
- P. 4 RWANDA La face cassée de la République.
→ P. 4 Un génocide qui questionne la démocratie française
Le contenu du rapport rwandais sur l'implication française dans le génocide impose à la France un large débat national.
- P. 4 Le rapport Mucyo et les médias français
Sans être aussi caricaturale que le déni des autorités françaises, la réception du rapport Mucyo par la presse hexagonale reste très décevante.
- P. 7 TCHAD-SOUDAN Déby et Al-Bachir, ex-aequo pour le prix du meilleur incendiaire
Les Occidentaux misent toujours sur Idriss Déby pour faire tomber Béchir.
- P. 8 FRANCE Mission d'info ou d'intox ?
La mission d'information sur les relations franco-africaines a brillé par sa discrétion. Le report de la publication de son rapport est-elle le reflet du désintérêt des parlementaires ?
- P. 9 FRANCE Peut-on vraiment attendre des contrepoids politiques au Parlement ?
L'agitation actuelle autour de la présence française en Afghanistan souligne, en creux, le désintérêt des députés pour la politique de la France en Afrique où les interventions militaires sont nombreuses.
- P. 10 CAMEROUN Trois ans pour éviter le pire
Le pays est à un tournant historique après la crise politique de l'hiver dernier.
- P. 11 SÉNÉGAL Le Sénégal de tous les dangers
La perspective de voir Karim Wade succéder à son père exacerbe les tensions politiques.
- P. 12 À LIRE La tourmente alimentaire...
et agronomique de Matthieu Calame

Éditorial

Dénégation

Passé de repentance, a dit et redit Nicolas Sarkozy, comme candidat puis comme président de la République. Même si tout ce qu'a fait la France n'est pas toujours très bien, elle l'a fait avec les meilleures intentions. La direction d'intention, théorisée au XVII^e siècle dans les traités de morale des casuistes jésuites, est capable de dissoudre absolument tous les crimes. Avec la publication, le 5 août 2008, du rapport de la commission d'enquête rwandaise sur l'implication de la France dans le génocide des Tutsis rwandais en 1994, l'exercice est cependant particulièrement acrobatique. Plutôt que de se lancer dans une justification hasardeuse, la réaction a été une pure et simple dénégation.

Lorsque, le 26 janvier 2008, Bernard Kouchner, actuel ministre des Affaires étrangères, avait parlé à Kigali de « faute politique » commise par la France, Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères de 1993 à 1995 répliqua immédiatement : « Aurions-nous, par exemple, pris systématiquement le parti d'un camp contre l'autre, des Hutus contre les Tutsis ? C'est une contre-vérité. » Et il cite, à l'appui de cette dénégation, le fait que la diplomatie française a œuvré pour la conclusion des accords d'Arusha signés le 4 août 1993 pour amener les Rwandais à la réconciliation. Si ces accords n'ont aucunement mis fin à la division, c'est que Paris n'a mis aucun zèle pour contraindre le camp que la France soutenait massivement à abandonner le monopole du pouvoir. Au contraire : après l'attentat qui coûta la vie d'Habyarimana, l'évacuation de ses proches vers la France et l'assassinat d'Agathe Uwilingiyimana, Premier ministre, par la garde présidentielle, c'est à l'ambassade de France à Kigali qu'est constitué le gouvernement dit « intérimaire » qui amène au pouvoir les militaires Hutus extrémistes, artisans du génocide.

L'opération *Turquoise*, en juillet 1994, aura, entre autre effet – je ne parle pas du but affiché – de permettre aux éléments de ce pouvoir génocidaire de fuir le Rwanda. Ces faits avérés démentent catégoriquement l'affirmation d'Alain Juppé selon laquelle la France n'a pas pris parti entre Hutus et Tutsis. Où sont donc les « falsifications inacceptables » dont il parle ?

Au Quai d'Orsay on a qualifié d'« accusations inacceptables » le contenu du rapport. Hervé Morin, ministre de la Défense a parlé d'« accusations insupportables », de même que Michèle Alliot-Marie, alors ministre des Armées, avait parlé d'accusations « farfelues » pour les plaintes de victimes rwandaises actuellement instruites au tribunal aux armées de Paris.

Si ces accusations sont inacceptables, alors que tant de détails les rendent vraisemblables, il ne suffit pas de les balayer d'un revers de main. Il faut achever le travail de la mission d'information sur le Rwanda, en 1998, dont le rapport rwandais reprend beaucoup d'éléments, en créant une commission d'enquête parlementaire.

Il ne suffit pas, en effet, de critiquer la commission rwandaise, comme le fait Jacques Sémelin (*Le Monde*, 18 août, cf. cec.rwanda.free.fr) quand il affirme : « Plus que d'un rapport scientifique », il s'agit d'un réquisitoire politique sans nuance », oubliant que le réquisitoire est un moment essentiel de la démarche judiciaire. En tout cas, il faut répondre à ce réquisitoire et, s'il n'y a pas d'autre réponse que la dénégation de faits essentiels avérés, il faut en tirer les conséquences et, non pas humilier, mais rendre un tant soit peu de dignité à la France par une reconnaissance des torts causés aux victimes rwandaises et par un effort de réparation. Il y a des repentances qui s'imposent humainement et politiquement.

Odile Tobner

Un défilé de juges l'Élysée !

Au cœur de l'été, *La Lettre du continent* (n°546) relatait la saisie, à la cellule africaine de l'Élysée, d'un dossier sur l'affaire Kieffer par le juge Ramaël. Il s'agissait d'un « transport sur les lieux » et non d'une perquisition puisqu'on ne perquisitionne pas l'Élysée. Une nuance juridique qui a permis au juge de repartir tranquillement avec un dossier sous le bras.

Le 6 août, c'est au tour de Fabienne Pous qui instruit le dossier sur les pressions politiques sur la justice dans le cadre de l'affaire Borrel de frapper à la porte de la cellule Afrique. Elle s'est fait remettre des documents et des télégrammes diplomatiques. Le 5 mai 2007, quelques jours avant le départ de Jacques Chirac de l'Élysée, Fabienne Pous avait tenté de perquisitionner la cellule du palais présidentiel, une première dans l'histoire judiciaire, mais l'accès lui avait été refusé en vertu du statut pénal du chef de l'État. Il suffisait donc d'être poli !

L'affreux Barril

Encore une info passée inaperçue dans la presse française. C'est une dépêche de l'Agence de presse africaine (APA) qui nous l'apprend : le sulfureux Paul Barril, ancien officier de gendarmerie et de tous les mauvais coups de la Françafrique, serait dans le collimateur de la Cour pénale internationale (CPI) pour son implication présumée dans les crimes commis par les troupes de Jean-Pierre Bemba en Centrafrique (*Billets d'Afrique* n°170, juin 2008). C'est à la suite des enquêtes menées par la CPI sur les crimes contre l'humanité commis sur le territoire centrafricain en 2002 et 2003, que Jean-Pierre Bemba avait été arrêté, le 23 mai, en Belgique. On attend la suite avec impatience.

Sauf l'Afrique !

Le monde comptait moins de pauvres en 2005 qu'en 1981, a indiqué le 26 août, la Banque mondiale, avec 1,4 milliard de personnes disposant de moins de 1,25 dollar par jour (contre 1,9 milliard), sauf en Afrique subsaharienne où leur nombre continue à croître. Au passage, on remarquera que, pour la Banque mondiale, au dessus de 1,25 dollar, c'est le commencement de la richesse. L'Afrique subsaharienne est la seule grande région où la pauvreté stagne en pourcentage (50 % en 2005, contre 51 % en 1981, mais avec une pointe à 58 % en 1996) et progresse en nombre (384 millions en 2005 contre 202 millions en 1981). La banque ne précise pas sa part de responsabilité dans ce désastre.

Angolagate

Question de très mauvaises habitudes, le pouvoir politique a fâcheusement tendance à mettre sous pression l'institution judiciaire dans les dossiers francoafricains. Dans l'affaire de l'Angolagate, dans laquelle 42 prévenus seront jugés à partir du 6 octobre, Pierre Falcone et son associé Arcadi Gaydamak distribuaient de généreuses rétrocommissions dans cette affaire de ventes d'armes illégales à, entre autres, Charles Pasqua, Jean-Christophe Mitterrand, Jacques Attali, Jean-Charles Marchiani, Paul-Loup Sulitzer et Georges Fenech. Le coup d'envoi avait été donné à Luanda, le 23 mai, par Nicolas Sarkozy qui évacuait le procès à venir : « *Nous avons décidé de tourner la page des malentendus du passé.* » Deuxième couche le 11 juillet. Dans une lettre adressée à l'avocat de Pierre Falcone, Hervé Morin affirme que le trafic d'armes n'est pas constitué puisque celles-ci n'ont pas transité par la France. Ce n'était pas l'avis de son homologue sous Jospin, Alain Richard, qui avait déposé la plainte. C'est vrai que la fâcherie dure depuis trop longtemps avec le désormais premier producteur pétrolier d'Afrique !

Angolagate bis

Le 23 juillet, la Chancellerie confirmait une information de *Libération* : l'ancien juge d'instruction et ex-député UMP Georges Fenech, dont l'élection a été annulée par le Conseil constitutionnel, allait réintégrer la magistrature à quelques mois du procès de l'Angolagate où il est un des prévenus. « *Il ne sera pas affecté en juridiction et sera mis à la disposition des services du Premier ministre* », qui lui a confié une mission d'évaluation des « *dispositifs judiciaires de lutte contre les dérives sectaires* », a précisé le ministère. L'amitié, ça s'entretient !

Angolagate ter

Il ne manquait plus que lui : l'écrivain et financier Paul-Loup Sulitzer a publié un nouveau *thriller* politico-financier *Le roi rouge* présenté pompeusement comme le livre révélation sur l'Angolagate où il est également mis en cause. Paul-Loup Sulitzer aurait bénéficié, à l'époque, de 380 000 euros de « gratifications » remis par Pierre Falcone. *Le roi rouge* est une histoire vraie à 98 % déclare-t-il à *Sud-Ouest* (4 août). S'il le dit...

Paroles, paroles ...

C'est en passe de devenir un marronnier : Nicolas Sarkozy s'est fait, le 27 août, à l'occasion de la XVI^e Conférence des ambassadeurs, le chantre d'une « nouvelle politique africaine ». Celle de l'année dernière a donné les résultats que l'on sait. « *L'armée française n'est pas là pour soutenir des régimes en Afrique* », a-t-il encore affirmé en ajoutant : « *Nous voulons soutenir les régimes démocratiques.* » Transmis au peuple tchadien ainsi qu'à la famille d'Ibni Oumar Mahamat Saleh, porte-parole de la coalition des partis de l'opposition qui n'est toujours pas réapparu, six mois après son enlèvement par la garde présidentielle d'Idriss Déby (lire p. 7)

« Suicidé »

Le Togo vient de perdre un opposant de premier plan sans que cela émeuve grand monde en France. Historien, politologue et président du Mouvement pour le développement national (Modena), Atsutsè Kokouvi Agbobli dit AKA a été retrouvé mort sur une plage. Très tôt, le gouvernement a trouvé la cause du décès : suicide par noyade avant finalement d'opter pour une intoxication médicamenteuse. Le corps portait des lésions au cou et sur les parties génitales ce que l'autopsie bidonnée n'avait pas remarqué. Des éléments confortant donc la thèse de l'assassinat. Une ligne de plus à ajouter dans la longue liste des crimes du clan Eyadema.

Joyandet se lâche

Après la Françafrique décomplexée, voici la Françafrique débridée ! Dans le même discours, Nicolas Sarkozy souhaite clairement que l'aide au développement soit « *en priorité le secteur privé* ». Rien de nouveau sous le soleil francoafricain mais tout de même confirmé, le plus naturellement du monde, par le secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet devant un parterre d'ambassadeurs et d'une trentaine de membres du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN). *La Lettre du continent* rapporte « *qu'il n'attend plus que le feu vert du Conseil d'État pour devenir le vrai patron de l'Agence française de développement (AFD), la tirelire de la politique africaine* ».

Au passage, Alain Joyandet a répondu indirectement à Survie en déclarant qu'il n'avait pas peur d'être confondu avec le secrétaire d'État au Commerce extérieur. Ce que nous lui reprochions publiquement dans un communiqué de presse signé par la Plateforme France-Afrique en date du 25 juin.

Raphaël De Benito

CONGO BRAZZAVILLE

Une spécialité congolaise : « la municipalisation accélérée »



Une partie de l'enveloppe exceptionnelle de 260 millions d'euros

sur cinq ans, accordée par la France, finance l'assainissement de la capitale ou « municipalisation accélérée ». S'il y a une accélération, c'est plutôt celle des surfacturations effarantes et du clientélisme.

Un observateur candide aurait pu croire en effet que la famille régnante Sassou Nguesso, rongée par les remords, enfin touchée par le désarroi d'une population privée de l'essentiel, ait entrepris d'y porter remède. La municipalisation consiste en effet, si l'on en juge par les innombrables annonces et discours qui lui sont consacrés, à réhabiliter voire à construire des équipements collectifs : routes, adductions d'eau et d'électricité, hôpitaux, écoles sans oublier les bâtiments administratifs. Bref, le rêve... Mais qu'en est-il exactement ?

Depuis 2004, le président Denis Sassou Nguesso a décidé de célébrer chaque année, dans un département et donc une ville différente, l'accession de la république du Congo à l'indépendance. La ville élue fait dès lors l'objet d'une municipalisation dite « accélérée ». Jusque-là rien d'anormal si ce n'est que les autorités locales sont tenues à l'écart de toute décision. Vous avez dit bizarre ?

Cela dit, il est assez légitime qu'une population se retrouve chaque année à travers la célébration d'un événement ayant valeur de symbole. Évidemment, dans le cas présent, célébrer un État qui a totalement renoncé à ses devoirs les plus élémentaires vis-à-vis de ses citoyens, a quelque chose de tragiquement cocasse.

Pointe Noire (Kouilou), Impfondo (Likouala), Dolisie (Niari), Owando (la Cuvette) et enfin Brazzaville ont ainsi « bénéficié » successivement de 2004 à 2008 des investissements promis à cette occasion et dont l'enveloppe selon différentes sources¹, est passée, au fil des ans, de 60 à 128 milliards de francs CFA. Encore faut-il préciser qu'il s'agit là des sommes annoncées...

La triste réalité conduit malheureusement à dresser la liste, d'une part de travaux certes d'utilité publique, mais qui présentent la double caractéristique de faire l'objet d'une surfacturation effarante et de ne pas être achevés (voire même parfois jamais commencés), et d'autre part de réalisations aussi somptuaires qu'éphémères avec la construction de villas de grand standing et de palais présidentiels « symboles de l'État » (sic) pour la seule utilisation du chef de l'État lors des festivités qui sont programmées dans chaque ville hôte.

Faut-il préciser que ces différents chantiers ne font bien entendu pas l'objet du moindre appel d'offres et sont attribués de façon totalement arbitraire. Le maître d'œuvre et grand dispensateur des marchés n'est autre que Jean-Jacques Bouya, neveu du président, placé à la tête de la délégation générale aux grands travaux (DGGT), organisme censé assurer la gestion des « grands projets structurants d'équipement et d'aménagement du territoire national », dont le coût est supérieur à 500 millions de francs CFA. Et tant pis pour la décentralisation...

On peut citer quelques exemples édifiants avec des forages d'eau d'un coût unitaire de 550 millions de francs CFA (prix du marché 25 millions) ou un palais présidentiel au demeurant inachevé à Impfondo de 6,5 milliards de francs CFA que des professionnels du bâtiment évaluent quant à eux à 500 millions au grand maximum. La liste de ces éléphants blancs est longue...

Personne ne doute un seul instant que cette gabegie ne bénéficie en fait à quelques-uns, c'est-à-dire à ceux qui font partie du cercle rapproché et dont il convient de s'assurer de la fidélité à l'heure où le Parti congolais du travail (PCT), le parti du président, se fissure dangereusement en voyant s'affronter les rénovateurs et les conservateurs.

Les rénovateurs sont ceux qui constituent la garde rapprochée actuelle du président, et les conservateurs ceux qui, se référant à un passé symbolisé par l'image emblématique du président assassiné Marien Ngouabi, aspirent à bénéficier eux aussi des mêmes prébendes que les premiers. On mesurera là l'ampleur du renouveau démocratique au Congo...

Si on en juge par l'accueil mouvementé réservé par la population de Pointe Noire au président Sassou Nguesso lors de sa visite en juillet dernier (voir encadré), il est à craindre que la « Nouvelle Espérance » qu'il prétend incarner, n'ait du plomb dans l'aile.

Et pourtant voici un homme qui a accepté avec un enthousiasme certes discret, stimulé il est vrai par les amicales pressions des institutions financières internationales, la création d'un comité chargé de renforcer les capacités de transparence et de gouvernance du gouvernement et dont il a eu la sagesse de confier la présidence à un esprit libre et indépendant... le directeur de cabinet du ministre chargé des Finances.

Mais que voulez-vous, on a beau faire, le peuple n'est jamais satisfait.

Jean-François de Montvalon

1. La semaine africaine, Congopage, Mwindi...

Des obsèques houleuses

Les Congolais viennent de battre le record d'abstention, avec moins de 10% de participation aux élections locales du 29 juin dernier. Une désertion massive faussement attribuée par Sassou à la « multiplicité des associations et des partis de copains qui en ont éclipsés les véritables enjeux ». Un signe de l'impopularité de Sassou qui a été, par ailleurs, sévèrement conspué à Pointe-Noire par des habitants furieux le rendant responsable de la disparition, le 20 juin, de l'enfant du pays, Jean-Pierre Tchystère Tchicaya, plusieurs fois ministre, ancien président de l'Assemblée nationale et fondateur du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS).

Les violentes émeutes ont été réprimées façon Sassou. Ses hommes de main ont été lâchés dans Pointe-Noire avec leur cortège d'arrestations arbitraires, de tabassages et de menaces principalement dirigés vers les milieux proches du RDPS. Le bilan est d'ores et déjà tragique. On déplore la mort d'un homme victime d'un passage à tabac par des agents du régime. Des centaines de jeunes gens, coupables d'irrespect envers Sassou, sont également embastillés dans ses geôles.

RDB

RWANDA

Le génocide des Tutsi rwandais :



Au mois de septembre 2003, sept mois avant les dix ans du génocide des Tutsis rwandais, nous écrivions dans Billets d'Afrique : « À ce jour, aucune voix française relevant, de près ou de loin, des sphères officielles, n'a osé dire ce que l'histoire, documents à l'appui, relate.

La France savait, dès avant avril 1994, que le pire pouvait survenir au Rwanda. Elle était liée à ceux qui allaient le perpétrer. Devant le pire, elle n'a pas rompu le lien. En ce mois de septembre 2008, sept mois avant les commémorations des quinze ans du génocide,

notre pays poursuit son funeste parcours entre le mensonge et l'infamie qu'a tracé son acte criminel. Barricadé derrière le déni des faits, couvert de honte à la face du monde, il espère que le cynisme qui caractérise les relations internationales le protégera. Il n'en sera pas ainsi, car les faits sont avérés.

Ils sont consignés dans de nombreux rapports (bien avant le rapport Mucyo qui est loin d'en être l'unique évocation), dont celui de la Mission d'information parlementaire française publiée fin 1998. Si celui-ci a ouvert toutes les pistes qui mènent à la vérité, il ne va pourtant au bout d'aucune.

Aujourd'hui, une commission d'enquête parlementaire s'impose pour explorer enfin toutes ces pistes. Il s'agit moins d'inscrire la vérité dans l'histoire de notre pays – car elle y est inscrite – que de restaurer son honneur en reconnaissant son crime. Il s'agit, pour le moins, au nom du peuple français, de disqualifier une fois pour toutes, politiquement et moralement, les autorités de ce pays responsables d'une complicité avec un régime qui a commandité et exécuté le génocide.

Présente, dès le début des années 1990, dans tous les lieux, civils et militaires, du pouvoir rwandais, la France y a exercé des responsabilités cruciales, et a mobilisé des moyens considérables. Ces moyens ont été mis au service du projet d'extermination des Tutsi, dont ils ont encouragé la programmation et conforté le discours qui le sous-tendait. Ce soutien a été décisif en ce qui concerne l'exécution du génocide : si la France avait découragé ce désir d'éliminer l'autre, dénoncé ce projet et fait ce qui était en son pouvoir pour l'empêcher, il n'aurait pas été mis en œuvre.

L'évocation de quelque complexité politique ou régionale que ce soit n'y change rien, c'était une question de volonté et de choix.

Nous rappellerons, dans les mois qui viennent, dans une série d'articles intitulée « la face cassée de la République » les éléments qui constituent et illustrent l'indiscutable réalité de ces faits.

La France, qui se voudrait un grand pays, est, dans cette région de la planète, gravement disqualifiée. La France est condamnée à la vérité devant elle-même et devant l'Histoire.

Rappelons les mots d'Arthur Schopenhauer : « Toute vérité franchit trois étapes. D'abord, elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis, elle est considérée comme ayant toujours été une évidence. »

Allons enfants de la patrie, le jour de vérité est arrivé.

Sharon Courtoux

Un génocide

Au-delà de la simple interprétation politique et de l'instrumentalisation de la complicité de génocide, le contenu du rapport rwandais sur l'implication française dans cet événement impose à la France un large débat national.

On ne peut imaginer pire trou noir médiatique qu'un début de mois d'août, veille des Jeux olympiques, pour communiquer le tant attendu rapport Mucyo sur l'implication française dans le génocide des Tutsi du Rwanda. Le gouvernement rwandais ne pouvait l'ignorer. Dès lors, beaucoup de questions se posent, largement confortées par les recommandations mêmes de ce rapport, dont l'une subordonne explicitement la poursuite des accusations formulées dans ses conclusions à un règlement politique entre les deux pays. Pourtant, et ce n'est pas rien, la commission Mucyo cite nommément treize personnalités politiques françaises ainsi que vingt militaires enjoignant « les instances habilitées (la justice rwandaise, NDLR) à entreprendre les actions requises afin d'amener les responsables militaires et politiques français incriminés à répondre de leurs actes devant la justice ». Parmi les accusés, les Mitterrand père et fils, Alain Juppé, Édouard Balladur, Hubert Védrine, Dominique De Villepin ou François Léotard... On le voit, il s'agit du sommet de l'État et donc l'affaire devient simplement énorme dès lors qu'un pays menace de poursuites pour « complicité de génocide » les anciens dirigeants d'un autre. Cela impose à la Nation tout entière d'être correctement informée des termes du débat simplement parce que ces élus ont agi en notre nom, au Rwanda, comme d'autres continuent à le faire ailleurs.

Il y a donc plusieurs façons d'aborder le rapport Mucyo. Celle des analystes officiels d'une presse consensuelle, consiste à s'arrêter à l'interprétation strictement politique des 331 pages (plus 166 d'annexes) de l'enquête rwandaise, comme une réponse aux mandats Bruguière et l'élément d'un marchandage occulte avec la diplomatie française (lire p 6).

la face cassée de la République

qui questionne la démocratie française

Évidemment, cette dimension sauterait aux yeux d'un enfant. En brandissant ces seules explications sous couvert d'un pseudo recul nécessaire, ceux-là bétonnent, un peu plus, le paravent des gouvernants de l'époque pour qui l'affaire est entendue : la France n'a rien à se reprocher, le reste n'étant qu'affabulations. L'avantage de cette interprétation est qu'elle n'exige pas de se plonger dans le rapport.

Pourtant, la lecture attentive du texte se révèle une fois de plus accablante pour la France. Il débute par un récit chronologique de l'histoire contemporaine du Rwanda, pour ensuite détailler, sous l'angle de la coopération française militaire, politique et diplomatique, la période du 1^{er} octobre 1990 à août 1994. En la matière, le texte s'appuie sur nombre de travaux existants ne livrant pas d'informations historiques nouvelles (travaux de Gérard Prunier, Colette Braeckmann, Alison Desforges, Patrick de Saint-Exupéry, la mission d'information parlementaire en 1998, la commission d'enquête citoyenne, etc.).

Son intérêt n'est pas tant dans les révélations que dans la synthèse remarquable qu'il propose, celle d'un dossier dont tous les spécialistes savent qu'il est complexe.

Une démonstration suffocante

Ainsi plutôt que de nous démontrer la responsabilité machiavélique d'un gouvernement français uni derrière le seul but d'exterminer les Tutsi, le rapport reconstitue un puzzle autrement complexe. Celui d'une complicité bâtie comme un mille-feuilles, faite de divers enjeux, dont aucun n'a pour finalité un génocide, mais dont tous les acteurs partagent le même mépris pour une population.

En ce sens, la démonstration est suffocante. Lorsque l'enquête relate des faits, par essence incontestable, la complicité française devient patente, (dans son assertion du droit international qui n'exige nullement participation et pas nécessairement connaissance du génocide, voir encadré). Car ce qui ressort de chaque page du rapport, c'est que son niveau d'implication, depuis octobre 1990, est tel que la France ne pouvait ignorer ce qui se passait en temps réel au Rwanda. Dans le contexte de l'époque, on redécouvre que chaque décision a été prise à l'aune des grands préjugés géopolitiques français avec pour dogme « la menace Tutsi ».

Si elle n'avait été rédigée par l'une des parties en présence, cette relation des faits deviendrait l'une des « bibles » historiques du génocide, tant le rappel des faits est clair, synthétique et précis. La description de l'imbrication de la coopération militaire française dans les Forces armées rwandaises (FAR) et les nombreuses collusions développées en trois ans par un petit groupe d'officiers des troupes de marine et du Commandement des opérations spéciales (COS), est assez édifiante.

Tout autant que le rôle de l'ambassadeur Marlaud, le 7 avril, facilitant la constitution du Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) dans les locaux même de l'ambassade de France. Le coup d'État de la nuit était ainsi avalisé. Il pourrait bien avoir été, plus que l'attentat du Falcon présidentiel, le vrai événement politique lançant le génocide.

En remettant bout à bout les événements de cette période, tous avérés et assortis de nombreux témoignages, la commission nous livre une telle description de l'implication française de l'époque que la question se pose : que penserions-nous d'un pays à ce point compromis avec les nazis ?

Là où le rapport Mucyo apporte des accusations « nouvelles », c'est sur le comportement des troupes françaises présentes sur place au gré des opérations militaires décidées entre 1990 et 1994. Le rapport impute aux militaires de nombreux viols, des interrogatoires musclés, des tortures et des massacres. Les récits s'égrènent dans toute leur horreur et la gravité des accusations portées contre l'armée française exige au minimum une contre-enquête objective. Sans que l'on puisse penser que nos paras soient tous des tortionnaires, l'histoire récente accrédite malheureusement la plausibilité de certains de ces récits (cf l'affaire Firmin Mahé en Côte-

d'Ivoire). Et le voyageur ayant observé certains paras en opération extérieure africaine accordera encore davantage de crédits aux accusations du rapport Mucyo.

Finalement, le cadre dépasse largement le contexte du Rwanda. L'Afrique toute entière est, depuis cinquante ans, le terrain d'exercice favori de nos ex-troupes coloniales, et d'une certaine façon, malgré le caractère spécifique du génocide de 1994, le rôle de la France n'a guère été différent au Rwanda de celui qu'elle tint et tient toujours dans ses ex-colonies subsahariennes.

Cette fois, « ça a mal tourné »

Ainsi, il est absolument nécessaire de replacer l'implication française au Rwanda dans le contexte général de la Françafrique. Car si cette fois, « ça a mal tourné » comme le répètent discrètement et cyniquement le petit cénacle de décideurs de l'époque, notre pays se trouve encore du mauvais côté de la barrière en soutenant, en 2008, les gouvernants sanguinaires d'Idriss Déby, de Sassou Nguesso, de Paul Biya ou de François Bozizé. Aucun enseignement n'a été tiré de ce qui devrait représenter, pour le pays, une catastrophe nationale. Avoir été, avant, pendant et après, aux côtés d'un gouvernement génocidaire, ne mérite-t-il pas de s'interroger ? Cette simple formulation, en soit synonyme de complicité, devrait suffire à organiser un grand débat, à commencer par la désignation d'une commission d'enquête parlementaire.

Malgré son évidente instrumentalisation, ce que nous dit le rapport Mucyo, c'est que le génocide des Tutsi du Rwanda, est aussi une affaire nationale strictement française, jetant l'opprobre sur le fonctionnement même de notre démocratie.

Isabelle Méricourt

La complicité selon le Tribunal pénal international (TPIR)

« La Chambre considère que le complice dans le génocide n'a donc pas nécessairement à être lui-même animé du dol spécial du génocide, qui requiert l'intention spécifique de détruire en tout ou en partie un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel. » [...] Un accusé est complice de génocide s'il a sciemment et volontairement aidé ou assisté ou provoqué une ou d'autres personnes à commettre le génocide, sachant que cette ou ces personnes commettaient le génocide, même si l'accusé n'avait pas lui-même l'intention spécifique de détruire en tout ou en partie le groupe national, ethnique, racial ou religieux, visé comme tel. » Musema, chambre de première instance, 27 janvier 2000, § 183 ; Bagilishema, chambre de première instance, 7 juin 2001, § 71.

Le rapport Mucyo et les médias français

Sans être aussi caricaturale que le déni des autorités françaises, la réception du rapport rwandais par la presse hexagonale reste très décevante.

Torpeur estivale aidant, les journaux télévisés, mais aussi les hebdomadaires, ont opté pour le *black-out* presque complet. La plupart des radios et des journaux ont seulement rendu compte, avec plus ou moins de détails, des accusations résumées par le ministère de la Justice rwandais et des réactions officielles françaises. On peut regretter que certains d'entre eux n'aient pas procédé ultérieurement à l'examen critique du rapport de la commission d'enquête lui-même. Dans *Libération*, Thomas Hofnung, qui ne l'avait manifestement pas lu non plus, croit bon d'ajouter des lieux communs erronés (« *il n'y avait plus de soldats français en 1994* ») et un titre de nature à susciter l'incrédulité du lecteur, faute d'explication sérieuse : « *De Mitterrand à Villepin, tous coupables* ». Certains journalistes ont néanmoins mené un travail d'analyse, mais souvent décevant. Passons sur le cas de *Marianne2.fr* qui, fidèle à sa ligne éditoriale, juge le rapport « *vraiment pas sérieux* » (12 août)¹ et laisse à Pierre Péan le soin de le commenter (8 août). Le site du *Nouvel Observateur* se contente pour sa part d'interviewer Jean Hatzfeld, lequel avance, sans avoir lu le document, que les accusations de meurtres portées contre les militaires français « *sont absurdes* », et qu'en ce qui concerne les politiques, « *on peut être responsable mais pas coupable* ».

Certes le rapport Mucyo est loin d'être parfait et ne saurait être à l'abri de critiques. Mais, dans la plupart de ces articles, il est uniquement appréhendé sous l'angle des relations diplomatiques franco-rwandaïses. Seulement réduit à cette dimension, il est analysé plus ou moins explicitement comme le simple produit d'une instrumentalisation politique. Pour Philippe Bernard (*Le Monde*, 6 août), le travail uniquement à charge de la commission « *chargée de rassembler les preuves montrant l'implication de l'État français dans le génocide* » (selon son mandat officiel) attesterait du « *peu de place laissé aux vérités complexes* ». La présentation des faits par les membres de la commission,

« *juristes et historiens choisis par le pouvoir* » serait « *tantôt distanciée, tantôt outrancière et teintée d'idéologie* », et « *certains épisodes déjà connus* » feraient « *l'objet d'une présentation biaisée* » selon Laurent d'Ersu (*La Croix*, 6 août). Il en veut pour preuve la version de l'assassinat des coopérants Alain Didot et René Maïer. Cet épisode, loin d'être « *déjà connu* », a pourtant donné lieu à de multiples récits contradictoires, y compris côté français...²

Philippe Bernard et Laurent d'Ersu mettent par ailleurs l'accent sur des témoignages jugés par tous les deux « *invérifiables* », « *parfois un peu trop militants pour être crédibles* » (Laurent d'Ersu) ou « *sujets à manipulation* » (Philippe Bernard), en particulier quand ils émanent des ex-génocidaires. Le doute est évidemment légitime, mais pourquoi s'interdire par avance un travail de vérification ?

« *Les interrogatoires de détenus, lorsqu'ils sont menés par des chercheurs ou des journalistes expérimentés, restent une source irremplaçable d'information* », estime pour sa part le journaliste Jean-François Dupaquier dans une tribune publié dans *Le Monde* (« *Un rapport rwandais à prendre au sérieux* », 11 août). Il rappelle également les qualités des universitaires membres de la commission et considère que leur travail justifie l'ouverture d'une commission d'enquête française. « *Cette lutte de deux décennies entre la France et Paul Kagamé n'est toutefois pas une raison pour rejeter le rapport de la Commission rwandaise, ou présumer que les témoins cités, survivants du génocide ou ex-compagnons d'armes des soldats français, mentent* », juge également Rémy Ourdan, toujours dans *Le Monde* (6 août). Au nom du « *devoir de vérité* » dû « *envers les victimes et les survivants* », il estime que « *Paris ne peut pas rejeter ces récits sans enquêter en profondeur et sans répondre point par point à chacune des centaines d'accusations*. » Et ce d'autant plus que « *les mises en cause [des témoins] sont circonstanciées et précises, elles se recoupent parfois, ne peuvent être ignorées* », selon Patrick de Saint-Exupéry dans une autre tribune publiée dans *Libération* (13 août).

En outre, le travail de la commission ne s'appuie pas uniquement, loin de là, sur des témoignages qui par ailleurs ne sont pas tous rwandaïses. Fruit de « *dix-huit mois d'enquête minutieuse* » (Catherine Ninin, RFI, 6 août) il « *repose largement sur des travaux – non contestés – qui l'ont précédé* », ainsi que sur « *des documents inédits* » (*Bakchich.info*, 14 août), et confirme de nombreux faits « *pour la plupart connus de longue date* »

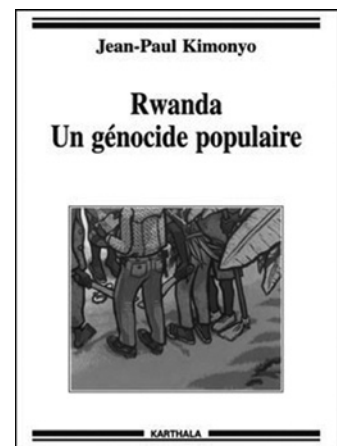
(Rue 89, 6 août), pour ne citer que très brièvement les quelques rares journalistes qui ont également jugé ce rapport digne d'intérêt.

Victor Sègre

1. Sur la base d'un document qui constitue manifestement un faux grossier (dont il serait intéressant de connaître l'origine) pourtant retenu par les rapporteurs, et qui sert de prétexte à Bénédicte Charles pour occulter tous les autres éléments.

2. Les différentes hypothèses sont rappelées par Jacques Morel dans « *L'assassinat des gendarmes Didot et Maïer, et de l'épouse de Didot* », *La Nuit Rwandaise* n°2, avril 2008.

À Lire



Le génocide des Tutsis rwandais a suscité une masse de publications, portant notamment sur la préparation politique et médiatique des tueries ou sur les enjeux internationaux, en particulier sur le rôle de la France. Mais les raisons et les conditions de mise en œuvre sur le plan local restent peu étudiées. L'étude de Jean-Paul Kimonyo tente de combler cette lacune en portant l'attention sur la société rwandaise elle-même, dans laquelle a mûri la haine et a fonctionné le conditionnement, rendant possible ce massacre de masse. L'auteur retrace avec minutie l'histoire sociale, économique et politique vue par le bas de ces régions et localités. Cette enquête montre un génocide « populaire », où les petits cadres locaux jouent un rôle décisif, où les frustrations sociales face à l'État sont mobilisées contre le bouc émissaire tutsi. Cette analyse n'exonère en rien les tireurs de ficelles, politiques ou militaires, mais elle montre la profondeur du mal qui rongait la société rwandaise depuis des décennies. *Rwanda, un génocide populaire*, Khartala, 2008, 530 pages, 29 euros.

TCHAD-SOUDAN

Déby et Al-Bachir, ex-aequo pour le prix du meilleur incendiaire



Alors que la situation régionale est toujours aussi tendue, les Occidentaux misent toujours sur Idriss Déby pour faire tomber Béchir. Le président tchadien, tout aussi pyromane, n'a pourtant rien à envier à son homologue soudanais.

Le 2 février dernier, alors qu'une coalition de groupes rebelles tchadiens attaque la capitale du pays, N'Djaména, dans l'intention (déçue) de renverser Idriss Déby, plusieurs personnalités¹ de l'opposition non armée sont enlevées à leur domicile par la garde présidentielle et mises au secret. Parmi ces dernières, Ibni Oumar Mahamat Saleh, porte-parole de la coalition des partis de l'opposition, manque toujours à l'appel. Dès la fin du mois de février, diverses sources affirmaient que les opposants avaient été arrêtés à la suite d'informations émanant des services d'écoute de l'armée française. La France, un peu gênée aux entournures, avait réclamé une commission d'enquête² à son protégé Déby. Remis, le 5 août, au président tchadien, le rapport de la commission reste toujours confidentiel.

Des témoins manquants

On peut douter que cette commission d'enquête nous éclaire sur cette disparition quand on sait qu'un certain nombre de personnes, dont le témoignage est pourtant capital, n'auraient pas été entendues. C'est le cas par exemple de Ramdane Soulaïman (directeur du contre-espionnage de l'Agence nationale de sécurité, ANS) et d'Adam Soulaïman (directeur du service B2 des renseignements militaires).

Tout comme un autre témoin, un Français : un certain capitaine Daniel Goutte qui, selon le député Ngarlejy Yorongar, aurait assisté à l'extraction de sa cellule d'Ibni Saleh (mort ou vif, on l'ignore). Quant à ce lieu de détention, il n'aurait pas été visité par la commission afin de vérifier les affirmations et la description qu'en a faite Ngarlejy Yorongar dans sa déposition. On peut donc penser qu'Idriss Déby sortira blanchi des conclusions de la commission

d'enquête. C'est également une tentative d'auto-assistance qu'a orchestré Déby en organisant, cet été, un simulacre de justice : il n'a fallu que quelques heures pour que soient condamnés à mort par contumace l'ancien président tchadien renversé par Idriss Déby, Hissen Habré et une douzaine de chefs rebelles déclarés coupables « *d'atteinte à l'ordre constitutionnel, à l'intégrité et à la sécurité du territoire* »³. Les derniers cités s'en amusent tout en confirmant leurs rebelles intentions. Habré, contre qui une procédure judiciaire est engagée au Sénégal, y est accusé de crimes et de violations des droits de l'homme. Si Déby espérait avoir concocté un mic-mac susceptible d'annuler la procédure engagée à Dakar en raison de l'impossibilité de juger une personne à plusieurs reprises pour les mêmes faits, c'est loupé : les accusations formulées à l'encontre d'Habré au Tchad ne sont pas les mêmes que celles instruites à Dakar.

Ancien compagnon de route d'Habré, coauteur de crimes attribués à ce dernier, Déby peut s'attendre à ce que le procès de son grand ennemi Hissen évoque son propre rôle historique et cela sans mesure. Le maquillage du macabre *curriculum vitae* de Déby n'est donc pas pour demain.

Quoi qu'il en soit, le ministre sénégalais de la Justice a confirmé la poursuite de la procédure contre Habré. Il a cependant ajouté que la seule condition à satisfaire pour son démarrage « *c'est que la communauté internationale appuie le Sénégal en donnant les moyens financiers nécessaires à son organisation.* » De mauvaises langues estiment que ce soutien financier pourrait encore tarder, la communauté internationale estimant que la hauteur des moyens réclamés dépasse les besoins réels. On finit par se demander qui, à part les victimes des tyrans tchadiens, a hâte de les voir répondre de leurs crimes.

Pendant ce temps, à Khartoum...

... la justice soudanaise a condamné à mort par pendaison une cinquantaine de responsables de l'attaque sur la capitale conduite, au mois de mai, par le Mouvement pour la Justice et l'Égalité (MJE), un groupe rebelle du Darfour. Parmi les condamnés figure le demi-frère de Khalil Ibrahim, chef du MJE. Ce dernier vient d'affirmer son intention d'attaquer à nouveau Khartoum si ces

condamnations à mort étaient exécutées.

Par ailleurs, le MJE ne perd pas une occasion pour exprimer haut et fort le soutien d'Idriss Déby dans son combat contre Al-Bachir, y compris, selon diverses sources, à l'occasion d'une récente tournée aux États-Unis. Quant à l'opposition armée tchadienne, vouée à la chute d'Idriss Déby, plus disparate qu'unie, elle semble attirer des ralliements inattendus, notamment celui du très respecté président de l'Union des syndicats du Tchad, Djibrine Assali Hamdallah. Djibrine Assali a en effet rejoint l'Union des forces pour le changement et la démocratie⁴ (UFCD, présidée par Adouma Hassaballah) dont il assume désormais le poste de vice-président.

Al-Bachir, ennemi n°1

Ce mouvement, comme d'autres, ne raisonne pas qu'à la pointe du fusil, mais toute opposition à Déby attire, au moins, un regard de sympathie dans la capitale soudanaise. Chacun contre son tyran finalement...

Comment espérer, dans ces conditions, que ces chefs d'État pyromanes, identiquement nuisibles, débarrassent le terrain ? Et que le combat entre le Tchad et le Soudan par groupes rebelles interposés ne continue pas à se substituer à un objectif plus conforme aux intérêts de millions de gens ?

Selon des observateurs avisés, à une échelle plus globale, l'objectif premier des Occidentaux serait la chute d'Al-Bachir considéré comme « *l'ennemi principal* ». Quitte pour une certaine communauté internationale à privilégier Déby. On ménagerait donc Satan pour atteindre son frère jumeau.

Sharon Courtoux

1. Dont Ngarlejy Yorongar et Lol Mahamat Choua.

2. Fin mars, la commission d'enquête nationale a été remaniée afin d'inclure en son sein, avec un statut d'observateur, des représentants de la communauté internationale, notamment l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Union européenne, représentée par la délégation de la Commission européenne à N'Djaména.

3. Une trentaine d'autres membres de la rébellion ont été condamnés à des travaux forcés à perpétuité pour « attentats dans le but de détruire ou de changer le régime » du président Déby.

4. Ce mouvement s'affirme ouvert à tous les Tchadiens désireux de se rassembler pour reconstruire leur pays et ne semble appeler à l'usage de la force qu'en désespoir de la cause.

FRANCE AFRIQUE

Mission d'info ou d'intox ?

La mission d'information sur les relations franco-africaines a brillé par sa discrétion jusqu'à l'incident qui a provoqué, début juillet, le report de la publication de son rapport. Est-ce le reflet de l'impuissance et du désintérêt des parlementaires en matière de politique étrangère ?

La mission d'information sur les relations franco-africaines, créée au sein de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et présidée par le député UMP Jean-Louis Christ a débuté ses travaux début septembre 2007, en toute discrétion puisqu'aucune communication publique sur le sujet n'est intervenue pendant plusieurs semaines. Percevant tout de même l'intérêt potentiel de la démarche, les ONG membres de la Plateforme citoyenne France-Afrique (dont Survie est membre) ont rapidement tenté d'en savoir plus, rencontrant le président de la mission pour lui remettre leur *Livre Blanc pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente*.

Un rapport de plus...

Très vite, les ONG comprennent que la mission n'ira pas très loin. Dans un courrier adressé à l'ensemble des députés de la mission, ils exposent un certain nombre de revendications sur la forme et le contenu de ce travail, réclamant des séances publiques, l'audition de témoins africains de la société civile, insistant en particulier pour que l'ensemble de sujets clés soient traités (ingérence militaire, économique, violation des droits de l'homme, etc.). Le président de la mission est du reste le premier à relativiser la portée du rapport qui en sera issu : « *Un volume de plus sur une étagère de l'assemblée, mais peut être le début d'un travail collectif pour plus de contrôle parlementaire* », leur confie-t-il. Une mission d'information, rappelons-le, a moins de pouvoir qu'une commission d'enquête et la durée des travaux envisagée, dès le départ, laisse diffici-

lement augurer d'un vrai bilan critique de la politique de la France en Afrique. Du reste, des tensions entre certains députés de la mission n'ont pas tardé à apparaître.

Frères ennemis

La présence d'un proche de Nicolas Sarkozy particulièrement bien connecté aux réseaux francoafricains, Patrick Balkany, pouvait le laisser envisager mais celui ne participera quasiment pas aux travaux, réduisant de fait sa capacité de nuisance redoutée par certains députés. C'est entre Jean-Louis Christ et le rapporteur de la mission, Renaud Dutreil, que les tensions sont les plus vives. Affrontement idéologique entre un démocrate-chrétien, sarkozyste très modéré (et converti tardivement), à la lecture un peu caritative des relations franco-africaines et un jeune loup de l'UMP réputé pour son libéralisme et sa proximité avec certains réseaux (c'est lui qui aurait suggéré à Nicolas Sarkozy de décerner la légion d'honneur à Robert Bourgi¹) ? Ou simple querelle de *leadership* entre un député peu charismatique et sans visibilité nationale et un élu médiatique réputé pour son ambition débordante, qui a envisagé un temps le secrétariat d'État à la Coopération (d'après *La Lettre du continent*, 11 octobre 2007). Difficile à ce stade d'en tirer une conclusion. Toujours est-il que cette rivalité multiforme a eu des incidences sur le déroulement des travaux, provoquant le rebondissement spectaculaire au début de ce mois de juillet avec le rejet par la mission du rapport présenté par Renaud Dutreil et le prolongement du mandat de cette mission. Peut-être l'échec de trop pour l'ancien ministre des PME, après une défaite cuisante aux municipales à Reims quelques mois auparavant. Le 5 août 2008, il annonce sa prise de distance avec la vie politique et son départ pour les États-Unis à la suite à son recrutement par le groupe LVMH. Sans être une nouveauté de l'ère Sarkozy, ce type de reconversion reste toutefois bien dans l'air de ce nouveau quinquennat dans lequel la proximité entre politique et affaires est totalement banalisée. Mais revenons sur les quelques mois qui ont précédé ce mini-clash au sein de la mission d'information. De septembre 2007 à juin 2008, la mission se réunit plus

ou moins régulièrement et auditionne, toujours à huis-clos une liste assez fournie de dirigeants français passés et actuels (anciens ministres de la coopération, dirigeants de l'AFD, responsables de cabinets ministériels), de journalistes spécialisés (Laurent D'ersu de *La Croix*, Philippe Bernard du *Monde*, Antoine Glaser de *La Lettre du Continent*), de chercheurs et autres personnalités (Philippe Hugon, Eric Orsenna). Même si les premières auditions laissent apparaître une polarisation des critiques sur le domaine réservé élyséen et l'inertie au changement présente au plus haut sommet de l'exécutif, les conseillers « Afrique » de la cellule diplomatique de Nicolas Sarkozy ne seront auditionnés qu'à la fin de la mission. Claude Guéant (secrétaire général de l'Élysée, très actif sur certains dossiers, notamment au moment de la réconciliation spectaculaire avec Omar Bongo, en avril 2008) et Henri Guaino (auteur du trop fameux discours de Dakar) ne seront pas entendus.

Echec prévisible ?

Côté africain, les auditions sont plus rares, on notera tout de même un déplacement de la mission d'information à Addis Abeba pour rencontrer l'ancien président malien Alpha Oumar Konaré, parfois auteur de critiques courageuses de la politique française en Afrique. La société civile, malgré l'insistance de la Plateforme citoyenne France-Afrique est peu entendue et on le verra, peu écoutée. Le président de Coordination Sud, auditionné sur la question de l'Aide publique au développement, quatre représentants de la Plateforme citoyenne France-Afrique et un représentant tchadien de la plateforme *Publiez ce que vous payez*, font figure d'exceptions. Du reste, les députés ne se bousculent pas pour assister aux auditions, les priorités des parlementaires semblant ailleurs. Les membres de la Plateforme citoyenne rapportent, par exemple, que leur courrier aux dix membres de la mission n'a obtenu aucune réponse hormis celle du président et que le jour de leur audition, aucun député de l'opposition n'était présent. Ce jour là pourtant, Renaud Dutreil, mi-figue mi-raisin, est bien à sa place et se fait remarquer par

quelques questions sur les réseaux de la Françafrique (« *alors comme ça ils existent encore, vraiment ?* »), voire carrément provocantes sur le « *consensus à la gabonaise* » comme modèle éventuel de démocratisation et insiste plusieurs fois sur les mécanismes privés de financement du développement. On comprend alors que l'ambition critique du rapport préparé par le député avec les services de l'assemblée sera sérieusement émuée.

Mauvais sous tous rapports

Quelques jours avant la remise officielle du rapport, plusieurs personnes voient circuler une version finale encore « sous embargo ».

Choc attendu mais choc tout de même. Au lieu du rapport attendu, prélude à un nécessaire *aggiornamento*, c'est un véritable document de prospective économique, digne du Medef qui s'étale sur quarante pages, desquelles les mots qui fâchent (« dictature », « corruption », « répression », « ingérence ») sont totalement absents. A l'inverse, les termes « intérêts économiques », « investissement », les références à la Chine et à l'Inde inondent les chapitres.

Effet médiatique ou baroud d'honneur, Jean-Louis Christ monte au créneau dans la presse (*La Croix*, *Le Monde*, *Le Journal du dimanche*) le 8 et le 9 juillet et en profite pour régler ses comptes avec le rapporteur Renaud Dutreil, descendu en flèche par son « camarade » avant d'être sommé par les députés de la mission (majorité et opposition réunies) de revoir sa copie et de s'intéresser davantage, par exemple, aux questions liées à la démocratisation et aux droits de l'homme. Les travaux de la mission sont ainsi prolongés de quelques mois. Peut-être une occasion de leur donner plus de visibilité et de susciter un investissement accru des députés, à moins que les réactions au sommet de l'exécutif provoquées par cet incident n'aient raison du sursaut d'honneur des parlementaires de la mission et de leur président.

La rumeur d'une publication très rapide d'une version définitive et *quasi* identique du rapport, destinée à ne pas mécontenter Nicolas Sarkozy circule déjà...

Pierre Rohman

1. C'est Nicolas Sarkozy lui-même qui en a fait la concession lors de l'allocution de remise de la distinction.

Peut-on vraiment attendre des contreponds politiques au Parlement ?

L'agitation actuelle autour de la présence française en Afghanistan souligne, en creux, le désintérêt des députés pour la politique de la France en Afrique où les interventions militaires sont nombreuses.

La politique de la France en Afrique ne devient un sujet politique qu'à l'approche des élections présidentielles et jamais sous la forme d'un thème de débat majeur. Les quelques promesses émises par les principaux candidats à l'élection présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal et François Bayrou, fortement encouragés par les ONG du Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID), n'ont brillé que par leur relative conformité à celles d'autres candidats en d'autres temps.

Parmi ces thèmes communs figurait cependant l'amélioration du contrôle parlementaire sur un certain nombre de domaines, en particulier la politique extérieure. La création de la commission Balladur sur la réforme des institutions, aux premiers jours du quinquennat de Nicolas Sarkozy devait permettre d'avancer en ce sens. Parmi les 77 propositions énoncées en octobre 2007 par cette commission, on pouvait recenser plusieurs points à même d'améliorer le contrôle parlementaire de la politique de la France en Afrique. Notamment les propositions 53 à 55 relatives à la politique étrangère et de défense (autorisation des opérations extérieures d'une certaine durée, information sur les négociations diplomatiques, publication des accords de défense). Certaines de ces propositions, après plusieurs semaines d'arbitrages et de navettes entre l'Assemblée et le Sénat ont été intégrées à la réforme constitutionnelle du 21 juillet qui prévoit, parallèlement au renforcement des pouvoirs du parlement, une augmentation de ceux du président, laissant donc difficilement présager un abandon du précarré

présidentiel en matière de politique extérieure, particulièrement en Afrique.

Mais si la dérive présidentialisée a été un des arguments les plus brandis par les nombreux députés qui se sont opposés à la réforme constitutionnelle, ce n'est quasiment jamais dans le cadre de la politique étrangère, l'article qui prévoit que toute opération extérieure d'une durée supérieure à quatre mois semblant satisfaire tout le monde.

On peut donc redouter que l'ambition de contrôler la politique extérieure de la France et de limiter l'ingérence ne soit, dans le fond, qu'un vœu pieu. Au-delà du seul débat sur la réforme constitutionnelle, la faiblesse générale de l'investissement des parlementaires sur les sujets de politique extérieure, lorsque ceux-ci ne sont pas sous les projecteurs, reste criant.

En effet pour quelques interventions opportunistes sur la libération des infirmières bulgares détenues en Libye ou des « humanitaires » de l'arche de Zoé (avec même, dans le premier cas, la création d'une mission d'information parlementaire à la clé), combien de scandales ont été avalisés sans coup férir par le parlement, des remises de dette au Gabon à l'intervention militaire de la France au Tchad ? Sur ces sujets, on s'en doute, les députés de la majorité présidentielle sont restés quasiment muets, la fidélité au chef étant de mise, surtout pour des sujets jugés « périphériques ».

Plus inquiétant a été le mutisme des députés d'opposition, qui ont assisté à la dérive franc-africaine de la politique présidentielle, sans jamais essayer d'en faire un sujet de débat politique, même en pleine opération de sauvetage par la France du régime aux abois d'Idriss Déby.

L'agitation actuelle autour de la présence française en Afghanistan, dans un contexte chargé émotionnellement après le décès de dix soldats tués en mission, est-elle susceptible de provoquer un débat parlementaire sérieux ouvrant la voie à de futurs travaux sur la justification de la présence militaire en Côte d'Ivoire ou au Tchad ?

Pierre Rohman

CAMEROUN

Trois ans pour éviter le pire



La situation politique au Cameroun intéresse peu la communauté internationale. Le pays est pourtant à un tournant historique après la crise politique de l'hiver dernier. Pour la rue camerounaise, le pire reste à venir.

Tout commence par un discours du président camerounais, Paul Biya, le 31 décembre 2007 dans lequel il fait part de son souhait de réformer la Constitution de 1996 afin de lever l'amendement de l'article 6-2, qui prévoit que « le président de la République est élu pour un mandat de sept ans renouvelable une fois ». La nation camerounaise est prévenue : Paul Biya veut rester au pouvoir et il s'en donnera les moyens. Les Camerounais sont pourtant fatigués de sa présidence qui dure depuis 1982 : absence de développement économique et social, paupérisation croissante de la population, corruption généralisée dans tous les secteurs de l'État et absence

de véritable démocratie. Sur la scène internationale et en France en particulier, le président camerounais est toutefois perçu comme le « garant de la stabilité » du pays.

Pour ne pas nuire à cette image idyllique, les autorités camerounaises décident d'interdire, le 18 janvier 2008, les manifestations prévues par l'opposition contre le projet de réforme constitutionnelle. Le 23 février, un meeting de l'opposition, à Douala, est annulé par les organisateurs en raison de la présence massive de policiers. L'assistance est dispersée par la force occasionnant des affrontements violents (deux morts, plusieurs centaines de blessés). Echaudée par l'interdiction de manifester et profitant de la grève lancée par les transporteurs routiers, le 25 février, contre la montée des prix du carburant, la jeunesse camerounaise investit les rues des principales villes de l'ouest du pays pour exprimer son ras-le-bol. Rapidement, plusieurs villes s'embrasent, y compris la capitale politique, Yaoundé. Les enseignes commerciales françaises seront les premières cibles. Les autorités répondent par une répression sanglante (tirs à balles réelles, arrestations massives). Le bilan est lourd : une centaine de morts selon l'ACAT-Littoral (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture), quarante selon les autorités camerounaises. Plusieurs centaines de personnes sont également arrêtées.

Des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes sont intimidés (tabassage, brève arrestation, menaces). Plusieurs médias (Equinoxe TV et radio Magic FM), qui diffusent des images de la répression ou qui permettent aux auditeurs de s'exprimer librement sur la situation dans le pays, sont fermés *manu militari* par la police. Mis en garde, les autres médias audiovisuels éviteront par la suite tout sujet qui fâche.

Le 29 février, la situation se stabilise. A grand renfort de soldats puissamment armés, les villes à risque sont de nouveau sous contrôle. Pour la plupart des médias français, il s'agira davantage d'émeutes de la faim, résultat de la crise alimentaire mondiale plutôt qu'une crise politique.

Le 10 avril 2008, les députés de l'assemblée nationale – dominée par le parti au pouvoir, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC)¹ – adopte, à la majorité absolue, la révision constitutionnelle par un vote public

(les noms des députés ayant participé au scrutin et la nature de leur vote sont connus et proclamés).

Cinq articles de la Constitution, concernant le président de la République, sont remaniés, dont un concernant la levée de la limitation des mandats (art. 6-2) et un autre concernant l'immunité du chef de l'État (art. 53-3). Paul Biya, âgé de 75 ans, pourra donc se présenter aux élections de 2011 et, si un jour il quitte le pouvoir, il ne pourra être poursuivi en justice.

Dans la foulée, les députés reçoivent quelques cadeaux : leur crédit automobile est désormais une prime non remboursable, les salaires du personnel sont revalorisés, et enfin l'Assemblée nationale aura un nouveau siège avec un bureau pour chaque député.

Aujourd'hui, le Cameroun est à un tournant historique. Le pays, en crise, a besoin d'une réforme profonde de ses structures politiques, économiques et sociales. Le gouvernement en place a trois ans pour améliorer les conditions de vie de ses concitoyens avant la tenue de l'élection présidentielle de 2011. L'opposition observe et compte bien faire barrage au candidat Paul Biya, qui vraisemblablement se présentera une énième fois à la présidence. La préparation et la tenue de ce scrutin auront donc une importance primordiale quant au devenir du pays. Car même si le Cameroun reste apparemment l'un des pays les plus stables d'Afrique centrale, le pays pourrait basculer dans les violences post-électorales, comme au Kenya ou au Zimbabwe, en cas d'élections non transparentes et non démocratiques qui verraient le clan Biya reconduit, une nouvelle fois, au pouvoir. La communauté internationale a donc, dès maintenant, tout intérêt à travailler d'arrache-pied avec les autorités camerounaises pour que les élections en 2011 soient irréprochables sur tous les plans. A l'heure actuelle, le sentiment général qui prime au sein de la jeunesse camerounaise est que « le pire est à venir ».

par Clément Boursin
chargé de mission Afrique à l'ACAT²

1. Le RDPC détient 153 des 180 sièges de députés.

2. L'ACAT est une organisation interconfessionnelle qui milite pour l'abolition de la peine de mort et de la torture.

Une répression aveugle

Le bilan définitif des violences de fin février 2008 ne sera jamais établi faute d'enquête. Face au silence des autorités camerounaises sur cette question, seule une enquête internationale aurait pu établir la vérité. Malheureusement, la communauté internationale a, elle aussi, préféré rester silencieuse sur le sujet.

La surpopulation des prisons et les conditions (torture, assassinats) de maintien de l'ordre sont dénoncées régulièrement par la FIDH (2001, 2003). Avec la vague de condamnations arbitraires à la suite de la répression des manifestations de février dernier, les conditions de détention sont démentielles (4000 prisonniers pour 800 places). La répression d'une révolte à la prison de Douala a fait dix-sept morts parmi les prisonniers, le 29 juin, un incendie, le 20 août, vient d'y faire neuf morts.

SÉNÉGAL

Le Sénégal de tous les dangers



Le climat politique et social est de plus tendu

au Sénégal sur fond de corruption et d'affairisme forcené du clan présidentiel. La perspective de voir Karim Wade succéder à son père exacerbe encore davantage les tensions politiques.

Décidément le Sénégal n'en finit pas d'étonner et de détonner. Le remplacement au forcené d'Abdoulaye Wade par son fils à la tête de l'État cristallise toutes les attentions, tous les ressentiments. Il est formellement interdit aux journalistes de s'intéresser aux dossiers qui pourraient gripper le scénario d'une succession à la Eyadema. Celle-ci se voudrait pensée, légitime, voire acceptée par tous. Pour preuve, les journalistes sont tabassés par des forces de l'ordre lorsque ce ne sont pas des milices privées proches du régime qui font le travail de répression. Depuis l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir, nombre d'anciens calots bleus préposés à la sécurité du même Abdoulaye Wade, alors dans l'opposition, ont été recrutés dans la police et la gendarmerie. A l'issue d'un match de football, les journalistes Boubacar Kambel Dieng et Karamoko Thioune ont été violemment pris à partie par des policiers.

Un régime de plus en plus autoritaire

Depuis, les relations entre la presse et le pouvoir sont devenues exécrales. Devant le silence complice du pouvoir et depuis que le ministre de l'Intérieur, Cheikh Tidiane Sy, ancien mobutiste, a choisi de défendre sa police, les choses sont allées en se dégradant. Le président du groupe parlementaire du Parti démocratique sénégalais Doudou Wade, neveu du

président, aurait ouvertement déclaré qu'ils n'excluraient pas de procéder à l'élimination physique de certains opposants en cas de besoin. Pendant ce temps, les journalistes continuent de défiler à la division des investigations criminelles (DIC), haut lieu de criminalisation des journalistes et autres réfractaires. Une police politique en somme.

Le président du groupe *Avenir et Communication*, Madiambal Diagne, bête noire du régime qui continue de subir les affres du pouvoir vient de porter plainte, suite à des menaces de mort à peine voilées, proférées par une députée de la mouvance présidentielle. A cela s'ajoute le sacage des locaux des journaux *l'As* et *24 h chrono* par un groupe d'hommes armés et ce après que le ministre des Transports Farba Senghor ait ouvertement déclaré qu'il ferait la fête à ces journalistes.

Aucune autorité ne semble disposée à jouer l'apaisement. Dans ce contexte, l'opposition et la société civile regroupées dans le cadre d'assises nationales, s'efforcent de trouver des solutions aux problèmes du pays, malgré les menaces du pouvoir qui refuse la tenue de telles assises. Au Sénégal, un régime de plus en plus autoritaire se met en place dans un contexte de corruption, de prévarication et de pauvreté jamais égalées.

Les 4x4 allemands luxueux se multiplient comme des petits pains à Dakar. Des milliards de francs CFA disparaissent dans la nature sans qu'aucune enquête ne soit menée...Un scénario à l'ivoirienne semble se dessiner et la crainte de voir une explosion lorsque toutes les médiations citoyennes auront été ignorées et que Karim Wade succédera à son père est bien réelle.

Le souhait du président Abdoulaye Wade est en effet de couvrir ses arrières et de créer les conditions de son immunité sans avoir à répondre de sa gestion gabégique du Sénégal.

Karim Wade, qui a été reçu, le 26 août, par Nicolas Sarkozy a discuté d'un projet d'installation de centrale nucléaire au Sénégal selon ses conseillers.

Pour s'assurer de son soutien et faire oublier les déboires de Vincent Bolloré à Dakar ?

Mayacine Diouf

Mieux vaut tard que jamais

Alain Juppé qui remettait, le 27 août, à Nicolas Sarkozy son « Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France » a affirmé qu'il fallait « ouvrir la politique étrangère sur l'opinion publique, il faut la démocratiser. Pour l'instant elle est un peu enfermée dans son donjon ».

Merci donc à Alain Juppé de le reconnaître. Lui qui fut chef de la diplomatie française entre 1993 et 1995, sous la présidence de François Mitterrand, aurait été bien inspiré d'écouter Survie qui alertait, à l'époque, des préparatifs du génocide des Tutsi rwandais.

Arme de guerre

À 42 ans, le nouveau patron du 1^{er} RPIMA, grand pourvoyeur de forces spéciales, a un CV conséquent ! De 2004 à 2006, le colonel Eric Vidaud a passé deux ans détaché au ministère des Finances où il a été chargé de la politique économique en Afrique de l'Ouest et du suivi du franc CFA. Une vraie arme de guerre donc !

Rappelons que l'un des instruments les plus puissants de l'asservissement économique de l'Afrique, après les indépendances, a toujours été la monnaie.

Droit des affaires

L'avant-projet de loi sur la dépenalisation de la vie des affaires sera le dossier phare de la rentrée pour le gouvernement. Son objectif affiché : muscler l'économie française. Certaines dispositions donnent l'impression d'une justice plus sévère. Ainsi, le délai de prescription passerait de trois à sept ans pour l'abus de biens sociaux et la majorité des délits financiers. Sauf que dans cette nouvelle loi, le point de départ du délai serait, dans tous les cas, la date à laquelle les faits ont été commis. Et non plus à la date où ils ont été mis en lumière. Une astuce qui ferait passer à la trappe bon nombre de dossiers !

Raphaël de Benito

La tourmente alimentaire... et agronomique

Le système agronomique du Nord de l'Europe, devenu dominant sur une bonne partie de la planète, est à l'origine d'une catastrophe écologique mondiale. C'est le point de vue qu'expose Matthieu Calame, agronome, dans *La Tourmente alimentaire, pour une politique agricole mondiale*.

Notre système agraire, né il y a plus de dix mille ans, repose sur la culture de céréales associée à l'élevage ; il s'est étendu au détriment de la forêt, sans cesse défrichée. Après une période où la polyculture-élevage maintenait un équilibre (alternance de cultures annuelles et de cultures fourragères pluriannuelles, fertilisation des sols par le fumier des animaux), on arrive vers 1950 à une « régression agronomique d'une ampleur sans précédent » : la monoculture de cultures annuelles devient dominante, à grands renforts d'azote chimique (les nitrates) pour compenser l'abandon de l'azote naturel (fumier, légumineuses fixant l'azote de l'air). Or, les nitrates stimulent la croissance des plantes mais aussi favorisent les bactéries à la source de la minéralisation. Minéralisation et disparition des sols sont d'autant

plus rapides et catastrophiques dans les régions chaudes.

Le processus est largement à l'œuvre en Inde (à la faveur de la « révolution verte »), en Australie, en Espagne...

Pour inverser la tendance, Matthieu Calame propose d'explorer davantage les voies de l'agroforesterie qui ont été en vigueur sur les bords de la Méditerranée (oliviers et autres arbres fruitiers associés aux cultures annuelles et à l'élevage) et qui le sont encore ou à nouveau dans nombre de pays du tiers monde (Sud-Est asiatique, Afrique des grands lacs...)

Il propose également de protéger ou reconstituer la forêt des bassins hydrographiques pour préserver la ressource hydrique ; et de préserver les marécages que sont les rizières. Le tout pour conserver la matière organique et « concilier équilibres biologiques et population dense ».

Les causes de la famine, poursuit Matthieu Calame, sont multiples mais le combat contre elle repose avant tout sur un « cercle vertueux » dans lequel se rejoignent les différents facteurs du développement et surtout la volonté politique de développer l'agriculture.

A l'exemple de la politique agricole commune de l'UE, il est possible de construire une agri-

culture solide sur la base de prix internes élevés et de mécanismes favorisant les petits et moyens paysans. Mais il faut aujourd'hui repenser les échanges mondiaux, dans le cadre de l'OMC, afin d'imaginer « un marché construit » et des échanges équitables.

Matthieu Calame avance par ailleurs une proposition originale celle d'une « monnaie biologique », qui pourrait être fondée sur le carbone, l'énergie disponible et autres ressources biologiques.

Philippe Cazal

La Tourmente alimentaire, pour une politique agricole mondiale, de Matthieu Calame, éditions Charles Léopold Mayer, avril 2008.



Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « Françafrique ». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél. : _____ Fax _____

Courriel : _____

- France : 25 euros (faibles revenus : 20 euros) • Etranger : 30 euros
- Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS) : préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.
Plus d'information sur survie.org ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
Directrice de la publication : Odile Biyidi Awala.
Directeur de la rédaction : Raphaël De Benito.
Secrétaire de rédaction : Janine Sfiligoï.
Comité de rédaction : Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.
Ils ont participé à ce numéro : P.Rohman, I.Méricourt, C.Boursin, JF de Montvalon, M. Diouf, Philippe Cazal
Abonnements : Alexandre Picheral.
Coordination : O.Thimonier

Association Survie
210 rue Saint-Martin
F75003 Paris
Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25
Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20
ssurvie.org

contact@survie-france.org
Commission paritaire n° 0211G87632
Dépôt légal : Septembre 2008 - ISSN 1155-1666 Imprimé par Imprimerie 3 A
Abonnement :
25 euros (Étranger : 30 euros ; personne à faible revenu : 20 euros)

